

# DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ADMISSION EN FORMATION

MONITEUR ÉDUCATEUR  
TITRE DE NIVEAU 4

*Formation continue*

*Marseille*

**2024-2026**

## 1 - PUBLIC CONCERNÉ

---

- Formation ouverte aux **personnes salariées** dont l'employeur ou un opérateur de compétence (OPCO, TRANSITION PRO ...) finance l'intégralité du coût de la formation, soit 11 400 euros.
- Formation ouverte aux **personnes en contrat d'apprentissage**, en lien avec le CFA des métiers du Social (GIAPATS) : modalités sur le site du GIAPATS.

## 2 - LIEU DE LA FORMATION

---

IRTS PACA CORSE  
Site des Flamants  
10, avenue Alexandre Ansaldi  
13014 Marseille

## 3 - CONDITIONS D'ACCÈS

---

Pour entrer en formation, les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Satisfaire aux attendus de l'admissibilité (épreuve écrite d'une durée de 2 heures)
- Ou être titulaire d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve d'admissibilité (*cf. ci-dessous*) :
  - Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
  - Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
  - DETISF
  - Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
  - Bac Pro « Services en milieu rural »
  - Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne »
  - Titre Professionnel Technicien médiation services
  - BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
  - BPJEPS « Animation sociale »
  - DEAVS
  - Mention complémentaire d'aide à domicile
  - DEAF
  - DEAMP
  - DEAES
- Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien)
- Présenter dans les délais, un dossier d'inscription conforme et complet
- Avoir obtenu l'autorisation d'absence de l'établissement employeur
- Justifier d'un financement qui couvre la totalité de la formation

## 4 – SÉLECTION

---

Les candidats doivent satisfaire aux épreuves d'admission qui comprennent :

1. L'étude du dossier du candidat
2. Une épreuve écrite d'admissibilité, selon la situation du candidat
3. Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien destiné à apprécier l'aptitude, la motivation à l'exercice de la profession ainsi que l'adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

## 5 – L'ÉPREUVE D'ADMISSION

---

Il s'agit ici d'un entretien oral, qui prend appui sur le CV et la lettre de motivation (et/ou l'épreuve écrite).

- L'épreuve de sélection permet à l'établissement de formation :
    - de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression orale des candidats.
    - d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.
  - Type d'épreuve : entretien
  - Durée : 20 à 30 minutes
  - Critères de sélection : motivation, autonomie, curiosité active, itinéraire personnel, capacités relationnelles et d'adaptation.
  - Correcteurs : un professionnel de l'éducation spécialisée et/ou un formateur interne
  - Notation sur 20.
- *NB : les candidats titulaires d'une validation partielle (VAE) sont exemptés des épreuves d'admissibilité et d'admission . Un entretien de positionnement permet de définir les modalités du parcours pédagogique proposé et l'élaboration du devis associé.*

Le règlement d'admission de l'établissement de formation précise les modalités des épreuves ainsi que la durée de validité de la sélection. Il est communiqué au candidat conformément à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles en amont des épreuves d'admissibilité.

## 6 – COÛT DES ÉPREUVES DE SÉLECTION :

---

**Formation continue : 125 € (ou 85 € de frais de sélection pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite).**

## 7 - INSCRIPTION

---

Inscription à la sélection	<b>Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2024</b> <i>(date limite envoi et réception des dossiers)</i>
Réunion d'information	<b>Mardi 05 avril 2024 à 10h00</b> <i>(visioconférence, un lien de connexion sera envoyé après inscription des candidats)</i>
Épreuve de sélection écrite (Admissibilité)	<b>Mardi 11 juin 2024 de 9h à 11h</b> à IRTS PACA Corse site de Marseille
Résultats épreuve écrite	<b>Vendredi 14 juin 2024</b> sur le site <a href="http://www.irts-pacacorse.com">www.irts-pacacorse.com</a>
Épreuves de sélection orale (Admission)	<b>Mardi 25 juin 2024</b> à IRTS PACA Corse site des Flamants
Résultats épreuve orale	<b>Vendredi 28 juin 2024</b> sur le site <a href="http://www.irts-pacacorse.com">www.irts-pacacorse.com</a>
Rentrée	<b>Lundi 23 septembre 2024</b> à IRTS PACA Corse site de Flamants

## 8 - CONSTITUTION DU DOSSIER

---

Renseigner et envoyer par mail à l'adresse suivante (maria-delpozo@irts-pacacorse.com) ou par voie postale, les pièces constitutives du dossier, **au plus tard le 31 mai 2024**.

**IRTS PACA et Corse**  
**Service Moniteur Educateur**  
**10, avenue Alexandre Ansaldi CS30003**  
**13311 MARSEILLE CEDEX 14**

Renseignements : Maria DEL POZO [maria-delpozo@irts-pacacorse.com](mailto:maria-delpozo@irts-pacacorse.com)  
Tel : 04.91.67.13.11

### **Pièces du dossier :**

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Curriculum Vitae détaillé
- Lettre de motivation manuscrite (projet de formation et parcours personnel)
- Photocopie du diplôme (justifiant de la dispense de l'épreuve d'admissibilité (écrit))
- Autorisation de mise en ligne des résultats ci-jointe
- Photocopie pièce d'identité
- 1 photographie collée sur la fiche d'inscription
- Vous souhaitez bénéficier d'un aménagement d'épreuve (tiers temps, présence d'un tiers, équipement spécifique) : joindre documents justificatifs ou contacter [severine-marchal@irts-pacacorse.com](mailto:severine-marchal@irts-pacacorse.com) (référente handicap)

### **Pour les salariés uniquement :**

- Chèque d'un montant de 125 € pour les frais de sélection (inscrire nom et prénom au dos) à l'ordre de l'IRTS PACA CORSE ou de 85 € pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite (fournir la copie du diplôme dispensant de l'épreuve écrite)
- Attestation de l'employeur ci-jointe (autorisation d'absence)
- Attestation de prise en charge financière

### **Pièces complémentaires pour tous les candidats souhaitant bénéficier d'une dispense ou d'un allègement de formation à l'entrée en formation**

- Photocopie du ou des diplômes ouvrant droit le cas échéant, à une dispense ou un allègement de formation
- Dossier de demande d'allègement complet

## FICHE D'INSCRIPTION

### Formation DEME Marseille 2024-2026

#### VOS COORDONNEES

Nom : .....

Nom marital (s'il y a lieu) : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse personnelle.....

 : ..... Courriel.....

#### NIVEAU SCOLAIRE

Diplômes obtenus : .....

.....

Poste actuellement occupé : .....

Ancienneté sur le poste ou date de recrutement :

.....

Nom et adresse de l'établissement employeur : .....

Courriel : .....  : .....

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

.....

Courriel : .....  : .....

Public accueilli : .....

## ATTESTATION EMPLOYEUR

### Formation DEME Marseille 2024-2026

Je soussigné(e),.....

Fonction : .....

Structure/Établissement : .....

Déclare avoir pris connaissance de la candidature à la sélection d'entrée en formation de  
Moniteur Éducateur en situation d'emploi pour 2024-2026 de :

Melle - Mme - M. ....

exerçant la fonction de.....

depuis le : .....

dans le cadre d'un :

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée (date de fin de contrat : .....) )

M'engage, en cas d'admission, à autoriser ce(tte) candidat(e) à s'absenter de son poste de  
travail pour suivre la formation, dès la rentrée universitaire 2024.

Merci de préciser l'O.P.C.O. dont vous dépendez :

Uniformation     Transition PRO     OPCO Santé     ANFH     OPCO EP

Autres : .....

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit

Fait à .....

Le .....

Cachet de l'établissement

Signature de l'employeur

## DONNÉES PERSONNELLES

### Formation DEME Marseille 2024-2026

Les informations recueillies par l'IRTS PACA et Corse font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques pour nos partenaires institutionnels et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants, par l'observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale, sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Conformément à la loi européenne sur « La protection des données (RGPD) », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour en savoir plus, **consultez vos droits sur le site internet de la CNIL.**

Vous pouvez accéder ou rectifier les informations vous concernant en adressant votre requête au service communication de l'IRTS Paca et Corse. [communication@irts-pacacorse.com](mailto:communication@irts-pacacorse.com)

### AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RÉSULTATS DE SÉLECTION

Je soussigné(e),

Nom-Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Autorise/ n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation.

Fait à .....

Le .....

Signature